

Motion du conseil d'école de,

Réuni le ;

« **L'école maternelle, qui accueille les enfants dès l'âge de 3 ans, constitue la première étape de leur parcours scolaire.** En tant qu'espace de socialisation, de construction de l'autonomie et d'apprentissage, elle joue un rôle fondamental dans ce parcours, selon le rythme et les besoins de chacun. L'une de ses principales caractéristiques est sa capacité à offrir **un cadre structurant, à la fois sécurisant et stimulant** ».

Les élèves de maternelle ont donc besoin de repères stables. Le rôle des ATSEM est ainsi indispensable. Agent.es des collectivités territoriales, elles assurent une assistance éducative et pédagogique. Elles apportent une aide matérielle et participent pleinement à l'entretien des locaux. Sans elles, les conditions de travail se trouvent fortement dégradées, tant pour les élèves que pour les enseignant.es.

Depuis plusieurs semaines, dans un contexte de réductions budgétaires, des maires communiquent auprès de leurs administré.es pour expliquer que le maintien de ces postes ne pourra être pérennisé. De nombreuses classes risquent de ne plus bénéficier d'ATSEM à temps plein. Certains départs en retraite ne seront pas remplacés. Un(e) ATSEM pourrait avoir en charge 2 voire 3 classes. C'est déjà le cas dans certaines écoles du dispositif REP/REP+ depuis le dédoublement des GS.

Les temps partiels ne sont plus systématiquement « complétés ». De plus, nous constatons que les absences, prévisibles ou non, sont de moins en moins remplacées. Les ATSEM présent(e)s sur l'école « compensent » ces absences (soins, services de cantine, entretien, préparation et rangement des classes) au détriment du temps consacré aux enfants.

Nous, enseignant.es, représentant.es des parents d'élèves et élu.es considérons que l'école maternelle est un service public qui doit être renforcé. Toutes les études montrent l'importance de ses missions pour permettre la réussite scolaire. Nous exprimons le besoin d'une présence, d'un.e enseignant.e et d'un.e ATSEM à temps plein dans chaque classe maternelle.

L'école maternelle mérite une attention particulière. Une baisse du temps de présence des ATSEM remettrait en cause l'équilibre global de l'école et détériorerait gravement les conditions d'accueil, de sécurité et d'apprentissage de nos enfants.

Nous réaffirmons notre demande de maintien de tous les postes d'ATSEM dans toutes les classes des écoles et leur présence sur tout le temps scolaire.

Nom, Prénom et Signature des participant.es